



Aux Parents d'élèves entrant en 2^{nde}

OBJET : Rentrée scolaire 2025. Inscription en classe de 2^{nde}

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté par Monsieur le Directeur Académique en 2^{nde} au lycée Jeanne d'Albret et nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour que son inscription devienne définitive, voici les étapes auxquelles vous devez impérativement procéder aux étapes suivantes en respectant l'ordre indiqué :

1. **Inscription administrative** : en ligne via les téléservices

Vous procéderez sans vous déplacer à l'inscription administrative de votre enfant, vous complèterez la fiche de renseignements administratifs et choisirez le régime (externat, demi-pension).

Vous effectuerez les premiers choix d'enseignement optionnels. Vous pourrez également accepter ou non l'étude automatique du droit à bourse, mettre à jour les informations de votre enfant, ainsi la photo d'identité de son dossier dans la base élèves inter-établissements (format PDF ou PNG)

2. **Inscription pédagogique** : sur place

L'inscription pédagogique, obligatoire, aura lieu comme suit au lycée (votre enfant peut venir seul avec son dossier complet) le :

Lundi 30 Juin de 8h30 à 16h00 (dernières entrées à 15h45)

L'inscription pédagogique permet de remettre la **fiche d'inscription** qui valide les **langues vivantes** et les **enseignements facultatifs**. (Fiche téléchargée au préalable sur les téléservices ou sur le site internet du lycée)

Nos équipes vous accueilleront pour répondre à toutes vos questions concernant l'entrée au lycée.

3. **Inscription à la demi-pension (facultative)** : au lycée, le jour de l'inscription pédagogique, auprès des personnels d'intendance.

Prendre connaissance du dossier pour les pièces à fournir.

Pour procéder à la création de la carte de demi-pensionnaire, il faut fournir une photo d'identité récente

Attention : Si vous n'accomplissez pas l'ensemble des formalités d'inscription aux dates et heures ci-dessus, vous perdrez le bénéfice de l'affectation en classe de 2^{nde} au lycée. Cette place sera considérée comme vacante et proposée à un autre élève par la direction académique.

Si vous souhaitez renoncer à cette affectation, merci d'avertir le lycée **par mail uniquement** ce.0782132u@ac-versailles.fr

Bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent !

Marie Pierre PILLET - Proviseur